

AFFOUAGE

Les inscriptions pour l'affouage
sont reçues en mairie jusqu'au
VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026.

Cette année, première partie de l'affouage parcelle 41 (vers le vieux réservoir).

Le prix de chaque portion reste fixé à 75 €,
à régler avec l'avis de somme à payer que
vous recevrez. **Les chèques et l'espèce ne
sont plus acceptés en mairie.**

Merci de fournir
une attestation de responsabilité civile
en cours de validité.

Le Maire,
Michel Devillers.

Secrétariat : Lundi à jeudi 8h30 à 12h30 - vendredi 8h30 à 10 h.